

Communiqué de presse

20 janvier 2021

## **Les objectifs français de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 atteignables à condition de pérenniser les mesures du plan de relance de soutien aux réductions d'émissions**

*Au lendemain de l'appel du secrétaire général de l'ONU à « déclarer l'état d'urgence climatique » et alors que le gouvernement français prépare son projet de loi de lutte contre le dérèglement climatique, le Pôle « Energie-Climat » de Rexecode publie ses projections d'émissions de gaz à effet de serre pour la période 2020-2030 pour la France, l'Union européenne et le monde, en s'appuyant sur les dernières perspectives de croissance produites par l'institut d'études économiques.*

- Compte tenu d'une **révision à la baisse des perspectives économiques** par rapport à celles anticipées avant la crise sanitaire par Rexecode – soit -9,2 % de PIB en 2020, +5,7 % en 2021 pour la France ; -3,8 % en 2020 et +5,2 % en 2021 pour le monde, -7,2 % en 2020 et +4,4 % en 2021 pour l'Union européenne à 27 –, les **projections d'émissions de gaz à effet de serre** établies par le Pôle « Energie-Climat » de Rexecode<sup>1</sup> pour la période 2020-2030 ont, elles aussi, été **révisées à la baisse**.
- Pour la **France**, le niveau des émissions de gaz à effet de serre passerait ainsi de **441 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2019 à 387 en 2020** suite au recul du PIB, puis à **315 millions de tonnes en 2030**, en raison de la révision à la baisse des prévisions de croissance de Rexecode et des **impacts spécifiques attendus des mesures du plan de relance dont l'objet principal est de réduire les émissions de gaz à effet de serre<sup>2</sup>**, en supposant que celles-ci soient **maintenues au-delà de 2022, jusqu'en 2030**.

Ce niveau estimé se **rapproche donc très fortement de l'objectif de 310 millions** fixé dans la Stratégie Nationale Bas Carbone dans le décret du 21 avril 2020.

Ce rapprochement des objectifs s'explique à la fois par la **crise économique actuelle, responsable d'une baisse de 29 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> à horizon 2030** par rapport aux perspectives d'avant-crise (soit 356 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>), et par les **mesures additionnelles du plan de relance** permettant, si elles étaient **maintenues jusqu'en 2030**, de réduire les émissions d'encore **12 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>**.

---

<sup>1</sup> Créé début mars 2020, ce nouveau pôle a pour objectif d'évaluer l'impact des politiques publiques engagées en France en matière de transition énergétique et de maîtrise du changement climatique et de les replacer dans le contexte macroéconomique d'ensemble.

<sup>2</sup> L'essentiel de ces réductions proviendrait des mesures ciblant les rénovations du parc de bâtiment (logements privés, bâtiments publics), les mesures visant la transformation du parc automobile et les mesures de soutien à la transformation industrielle et technologique (décarbonation de l'industrie, hydrogène, etc.).

- Les émissions au niveau de **l'Union européenne<sup>3</sup>** devraient **diminuer** de 3 664 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2019 à **2 717 en 2030**, ce qui laisserait un **excédent de 24 %**, par rapport à l'**objectif de 2 186 millions** de tonnes d'équivalent fixé par le Conseil européen le 11 décembre 2020 (soit -55 % par rapport au niveau de 1990).
- L'évolution des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble du **monde** est **préoccupante** puisqu'elles **augmenteraient encore**, passant de 49,2 milliards en 2019 à **55,6 milliards en 2030, soit +13 %**. Alors que les objectifs de l'**Accord de Paris** impliqueraient une baisse de 30 %, à **35 milliards** en 2030 de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.
- Le **respect de la trajectoire** au niveau mondial représente ainsi un **défi considérable**.
- Selon Rexecode, l'**objectif de 310 millions** de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2030 pour la France **pourrait être atteint, voire dépassé**, à condition d'une **légère intensification des mesures de soutien aux réductions des émissions**.
- Le **poids des émissions de la France dans les émissions mondiales diminuerait de 0,9 % actuellement à 0,6 % en 2030**. Ces chiffres montrent le **caractère marginal** de l'impact que l'on peut attendre des efforts de la France pour changer le cours des émissions mondiales. Il est donc nécessaire de compléter l'effort de réduction propre à la France par **une stratégie plus globale et une contribution à la réduction des émissions mondiales**.
- La **baisse des émissions des secteurs industriels** (industrie manufacturière et transformation de l'énergie) a représenté entre 1990 et 2019 **92 % de la baisse des émissions totales de la France**. La diminution des émissions des secteurs industriels s'explique par les **efforts importants d'adaptation des entreprises**, mais aussi en partie par la **désindustrialisation relative** du territoire français. Les « **émissions importées** » ont **augmenté** par le biais des émissions de gaz à effet de serre **dégagées** lors de la **production et du transport des marchandises produites ailleurs puis importées et consommées** en France.
- Pour que l'**industrie regagne des bases sur le territoire national**, ce qui est souhaitable pour l'emploi et le pouvoir d'achat, les questions relatives à la **compétitivité** française, à d'éventuels **mécanismes d'ajustements aux frontières** de l'Europe, et au **contenu en carbone des importations** sont centrales.
- Un **effort** particulier devrait être accompli en France pour **effectuer les investissements nécessaires à la réalisation d'innovations et d'avancées technologiques et industrielles**. Celles-ci **permettront** non seulement **d'assurer une production bas-carbone sur le territoire français** mais **pourront aussi être exportées et utilisées partout dans le monde**, contribuant ainsi à réduire les émissions mondiales, à renforcer la compétitivité et à améliorer la balance commerciale au niveau français. La France doit ainsi s'engager dans la **construction d'une véritable « politique de l'offre » pour le climat**, en renforçant et consolidant les atouts dont dispose la recherche et l'industrie françaises.

---

<sup>3</sup> Hors Royaume-Uni.

## Résumé de perspectives d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 :

*Niveau en millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (MtCO<sub>2e</sub>)*

	2019	2020	2030	Objectif 2030	Référence
France	441	387	315	310	SNBC
Union européenne <sup>1</sup>	3 664	3 296	2 717	2 186	Green New Deal
Monde	49 257	46 759	55 660	34 500	Accord de Paris

<sup>1</sup> Hors Royaume-Uni

Sources : pour l'année 2019, nous utilisons pour la France la dernière estimation publiée par le CITEPA. Pour l'Union européenne et pour le monde, les chiffres officiels ne sont pas encore connus. Nous les avons estimés sur la base des données de 2018 et des ratios présentés précédemment.

### **A propos de Rexecode**

Fondé en 1957, Rexecode est le premier centre de recherche macroéconomique français proche des entreprises. Son financement est assuré par ses 70 adhérents ou clients (entreprises, institutions financières, organisations professionnelles...) issus de secteurs et domaines variés, garantissant l'indépendance des analyses de Rexecode.

L'équipe de Rexecode assure une double mission :

- Elle accompagne les entreprises dans la compréhension de leur environnement économique par la veille conjoncturelle et les prévisions macroéconomiques mondiales
- Elle participe activement au débat de politique économique en France, notamment sur les moyens pour renforcer une croissance durable et la compétitivité du système productif.

Pour en savoir plus : [www.rexecode.fr](http://www.rexecode.fr)

Contact presse : Camille Formentini / 01 53 92 80 00 / [camille.formentini@vae-solis.com](mailto:camille.formentini@vae-solis.com)